Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/09/2025 - 28149 - 2004 B 01329 - 453 028 763 - ABAX

Signé par ANNE COTON
Le 12/08/2025

Signed with universign

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 15 SEP. 2025
SOUS LE N° 2814 9

DGFiP N° 2050-SD 2025
cerfa
N° 15949 * 06
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise ABAX (HOLDING) - SIREN : 453028763

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Néant ☐

				Brut		Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/12/2024 Net
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
		Frais de développement	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		autres immos incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	260 000	AO		260 000
		Constructions	AP	3 548 234	AQ	279 679	3 268 555
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS		
		Autres immos corporelles	AT	70 556	AU	70 556	0
		Immos en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	7 977 752	CV	306 484	7 671 268
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières	BH	140	BI		140
		Total (II)	BJ	11 856 682	BK	656 719	11 199 963
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	13 586	BY		13 586
		Autres créances (3)	BZ	1 937 545	CA		1 937 545
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD	690 848	CE	550	690 298
		Disponibilités	CF	1 843 337	CG		1 843 337
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
		Total (III)	CJ	4 485 316	CK	550	4 484 766
		Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
		Total général (I à VI)	CO	16 341 998	1A	657 269	15 684 729

(1) Droit au bail	0	(2) à moins d'un an	CP	0	(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.	0		stocks	0		créances	0

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABAX (HOLDING) - SIREN : 453028763 — Néant ☐

						Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		157 200	)	DA	157 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0	)	DC	
	Réserve légale (3)				DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	11 531 467
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0	)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0	)	DG	
	Report à nouveau				DH	-1 003 344
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	7 150
	Subventions d'investissement				DJ	
	Provisions réglementées				DK	
	TOTAL (I)				DL	10 712 473
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	
	Avances conditionnées				DN	
	TOTAL (II)				DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	
	Provisions pour charges				DQ	
	TOTAL (III)				DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	
	Autres emprunts obligataires				DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	1 781 008
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0	)	DV	2 947 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	19 245
	Dettes fiscales et sociales				DY	224 588
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	
	Autres dettes				EA	405
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	
	TOTAL (IV)				EC	4 972 256
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**				ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	15 684 729

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0
(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0
		- Écart de réévaluation libre		1D	0
		- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0
(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 397 650
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABAX (HOLDING) - SIREN : 453028763 — Néant ☐

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	
	Production vendue - services	FG	357 854	FH	0	FI	357 854
	Chiffre d'affaires nets	FJ	357 854	FK	0	FL	357 854
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 880
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	362 734
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	23 074
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	56 366
	Salaires et traitements					FY	111 148
	Charges sociales (10)					FZ	44 124
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements					GA	143 462
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	378 174
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-15 440
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	44 244
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 600
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	19 698
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	65 545
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	131 163
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	131 163
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-65 619
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	-81 058

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABAX (HOLDING) - SIREN : 453028763 — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	52
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	52
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	-88 255
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	428 284
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	421 134
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	7 150

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	44 244
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	80 906
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4	0

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles

facultatives	A6		obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin	A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	

(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	0

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles de gestion	52	0
Produits exceptionnels de gestion	0	6

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité, des éventuelles plus values latentes sur actif ou encore des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 878 790**					**3 878 790**	
Terrains	260 000					260 000	
Constructions	3 548 234					3 548 234	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport	69 724					69 724	
Autres immobilisations corporelles	832					832	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**7 977 892**					**7 977 892**	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	7 977 752					7 977 752	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	140					140	
Total	**11 856 682**					**11 856 682**	

Immobilisations financières

La SAS ABAX détient :

- 100% des titres de la SAS KER GUILLIAN pour 6 800 000 euros
- 65% en nue propriété des titres de la SAS ABAX INDUSTRIES pour une valeur nette de 871 268 euros (1 177 752 euros en valeur brute)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (€) / Filiales et participations	Capital social y compris capital variable prime d'émission (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue - pleine propriété (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus			Créances rattachées aux participations / Comptes courants débiteurs	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Dépréciation	Nette						
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus												
1. Filiales (plus de 50%)				6 800 000 €	0	6 800 000 €	0				0	
SAS KER GUILLIAN	20 000 €	4 520 431 €	100,00%	6 800 000 €		6 800 000 €		N/A	388 374 €	353 366 €	0 €	Données exercice clos le 31 12 2024
2. Participations (10% à 50%)	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	

En 2020 / 2021, ABAX SAS a cédé à la SAS FINANCIERE ABAX une partie des titres qu'elle détenait de la SAS ABAX INDUSTRIES. Le prix de cession total est de 1 029 132 euros.

Les titres cédés ainsi que les modalités de cessions sont :

- Cession de 3 000 parts (en pleine propriété) de la société ABAX INDUSTRIES pour 600 000 euros. Cession assortie d'un billet à ordre du même montant au 31 décembre 2029
- Cession de l'usufruit de 6 502 parts de la société ABAX INDUSTRIES pour 429 132 euros. Dette payable avant le 31 décembre 2029.

Au 31 décembre 2024, ABAX SAS détient une créance résiduelle de 894 132 euros. Cf. § Créances - débiteurs divers.

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	206 773	143 462		350 235
Terrains				
Constructions	136 217	143 462		279 679
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	69 724			69 724
Autres immobilisations corporelles	832			832
Total	206 773	143 462		350 235

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	140		140
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	140		140
ACTIF CIRCULANT	1 951 131	1 951 131	
Créances clients et comptes rattachés	13 586	13 586	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	257 805	257 805	
Groupes et associés (1)	785 608	785 608	
Débiteurs divers	894 132	894 132	
Charges constatées d'avance			
Total	1 951 271	1 951 131	140

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques : -

La créance de 894 132 euros est relative à la cession des titres ABAX INDUSTRIES en 2020 / 2021 à la SAS FINANCIERE ABAX. Cf. § Immobilisations financières.

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	13 586		13 586	
Produits à recevoir - Divers	44 282		44 282	
Total	57 868		57 868	

Capital social

Le capital social s'élève à 157 200 euros. Il est composé de 1 572 actions. La valeur nominale est de 100 euros.

Aucun mouvement sur la période.

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	306 484				306 484
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement	2 150		1 600		550
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
Total	**308 634**		**1 600**		**307 034**
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					

Concernant le poste titres de participation, l'évaluation des titres de participation de la SAS ABAX INDUSTRIIES tient compte des transactions (cessions de parts) intervenues fin 2020 / début 2021. Cette évaluation avait conduit à constater une dépréciation de 306 484 euros - dépréciation inchangée sur l'exercice 2024.

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation		
Dotations et reprises financières		1 600
Dotations et reprises exceptionnelles		
Total		**1 600**

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	**4 728 018**	**3 153 411**	**880 675**	**693 932**
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 781 008	206 402	880 675	693 932
Emprunts et dettes financières divers	2 947 009	2 947 009		
DETTES FOURNISSEURS	**19 245**	**19 245**		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 245	19 245		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**224 588**	**224 588**		
AUTRES DETTES	**405**	**405**		
Autres dettes	405	405		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	**4 972 256**	**3 397 650**	**880 675**	**693 932**

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : -

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	11 880	59 950	- 48 070	- 80
Charges à payer - Divers	147 290	64 620	82 670	128
Total	**159 170**	**124 570**	**34 600**	**28**

CHD
Marque d'Expertise

SAS ABAX

Société par Actions Simplifiée au capital de 157.200 €uros
Siège social : Voie de Seine, Lieu-dit Le Ru Bateau
94290 VILLENEUVE-LE-ROI

RCS : CRETEIL B 453 028 763

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

CHD®
Marque d'Expertise

SAS ABAX

Voie de Seine, Lieu-dit Le Ru Bateau

94290 – VILLENEUVE-LE-ROI

Paris, le 13 Juin 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABAX relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JMB/MOO

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment au titre de l'évaluation des titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'Associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

C.H.D Audit – Ile de France
Commissaire aux Comptes



Jean-Marc BULLIER

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	260 000		260 000	260 000
Constructions	3 548 234	- 279 679	3 268 555	3 412 017
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	70 556	- 70 556		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations	7 977 752	- 306 484	7 671 268	7 671 268
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	140		140	140
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	**11 856 682**	**- 656 719**	**11 199 963**	**11 343 424**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	13 586		13 586	
Autres créances (3)	1 937 545		1 937 545	2 682 426
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	690 848	- 550	690 298	675 891
Divers				
Disponibilités	1 843 337		1 843 337	708 632
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**4 485 316**	**- 550**	**4 484 766**	**4 066 948**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**16 341 998**	**- 657 269**	**15 684 729**	**15 410 373**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois) Total	31/12/2023 (12 mois) Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	157 200	157 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles	11 531 467	11 531 467
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 003 344	- 808 641
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 150	- 194 704
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**10 712 473**	**10 705 323**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 781 008	1 982 249
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 947 009	2 616 103
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 245	90 968
Dettes fiscales et sociales	224 588	15 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	405	392
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	**4 972 256**	**4 705 050**
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	**15 684 729**	**15 410 373**
(1) Dont à moins d'un an	3 397 650	2 924 044
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois) Total	31/12/2023 (12 mois) Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens		
Production vendue - services	357 854	286 765
Chiffre d'affaires net	**357 854**	**286 765**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1 472
Autres produits	4 880	6 275
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**362 734**	**294 512**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variations de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	23 074	202 023
Impôts, taxes et versements assimilés	56 366	44 576
Salaires et traitements	111 148	126 275
Charges sociales	44 124	49 839
Dotations aux amortissements sur immobilisations	143 462	120 729
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**378 174**	**543 442**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**- 15 440**	**- 248 930**
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers		
Produits de participation (1)	44 244	18 600
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)		
Autres intérêts de produits assimilés (1)	3	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 600	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	19 698	26 252
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**65 545**	**44 852**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		2 150
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	131 163	102 214
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	**131 163**	**104 364**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**- 65 619**	**- 59 513**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**- 81 058**	**- 308 442**

	31/12/2024 (12 mois) Total	31/12/2023 (12 mois) Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)	6	1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**6**	**1**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	52	190
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**52**	**190**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**- 47**	**- 189**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	- 88 255	- 113 928
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**428 284**	**339 364**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**421 134**	**534 068**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**7 150**	**- 194 704**
(1) Dont produits concernant les entités liées	44 244	18 600
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	80 906	54 659
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les frais de formation externes afférents aux formations nécessaires à la mise en service de l'immobilisation sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité, des éventuelles plus values latentes sur actif ou encore des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 878 790					3 878 790	
Terrains	260 000					260 000	
Constructions	3 548 234					3 548 234	
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport	69 724					69 724	
Autres immobilisations corporelles	832					832	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 977 892					7 977 892	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	7 977 752					7 977 752	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	140					140	
Total	11 856 682					11 856 682	

Immobilisations financières

La SAS ABAX détient :

- 100% des titres de la SAS KER GUILLIAN pour 6 800 000 euros
- 65% en nue propriété des titres de la SAS ABAX INDUSTRIES pour une valeur nette de 871 268 euros (1 177 752 euros en valeur brute)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (€) / Filiales et participations	Capital social y compris capital variable prime d'émission (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue - **pleine propriété** (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus			Créances rattachées aux participations / Comptes courants débiteurs	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Dépréciation	Nette						
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus												
1. Filiales (plus de 50%)				6 800 000 €	0	6 800 000 €	0				0	...
SAS KER GUILLIAN	20 000 €	4 520 431 €	100,00%	6 800 000 €		6 800 000 €		N/A	388 374 €	353 366 €	0 €	Données éxercice clos le 31 12 2024
2. Participations (10% à 50%)	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	...

En 2020 / 2021, ABAX SAS a cédé à la SAS FINANCIERE ABAX une partie des titres qu'elle détenait de la SAS ABAX INDUSTRIES. Le prix de cession total est de 1 029 132 euros.

Les titres cédés ainsi que les modalités de cessions sont :

- Cession de 3 000 parts (en pleine propriété) de la société ABAX INDUSTRIES pour 600 000 euros. Cession assortie d'un billet à ordre du même montant au 31 décembre 2029
- Cession de l'usufruit de 6 502 parts de la société ABAX INDUSTRIES pour 429 132 euros. Dette payable avant le 31 décembre 2029.

Au 31 décembre 2024, ABAX SAS détient une créance résiduelle de 894 132 euros. Cf. § Créances - débiteurs divers.

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	206 773	143 462		350 235
Terrains				
Constructions	136 217	143 462		279 679
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	69 724			69 724
Autres immobilisations corporelles	832			832
Total	206 773	143 462		350 235

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	140		140
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	140		140
ACTIF CIRCULANT	1 951 131	1 951 131	
Créances clients et comptes rattachés	13 586	13 586	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	257 805	257 805	
Groupes et associés (1)	785 608	785 608	
Débiteurs divers	894 132	894 132	
Charges constatées d'avance			
Total	1 951 271	1 951 131	140

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques : -

La créance de 894 132 euros est relative à la cession des titres ABAX INDUSTRIES en 2020 / 2021 à la SAS FINANCIERE ABAX. Cf. § Immobilisations financières.

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	13 586		13 586	
Produits à recevoir - Divers	44 282		44 282	
Total	57 868		57 868	

Capital social

Le capital social s'élève à 157 200 euros. Il est composé de 1 572 actions. La valeur nominale est de 100 euros.

Aucun mouvement sur la période.

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	306 484				306 484
Sur autres immobilisations financières					
Sur valeurs mobilières de placement	2 150		1 600		550
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
Total	308 634		1 600		307 034
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI					

Concernant le poste titres de participation, l'évaluation des titres de participation de la SAS ABAX INDUSTRIIES tient compte des transactions (cessions de parts) intervenues fin 2020 / début 2021. Cette évaluation avait conduit à constater une dépréciation de 306 484 euros - dépréciation inchangée sur l'exercice 2024.

Ventilation des dotations et reprises

	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation		
Dotations et reprises financières		1 600
Dotations et reprises exceptionnelles		
Total		1 600

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	4 728 018	3 153 411	880 675	693 932
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 781 008	206 402	880 675	693 932
Emprunts et dettes financières divers	2 947 009	2 947 009		
DETTES FOURNISSEURS	19 245	19 245		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 245	19 245		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	224 588	224 588		
AUTRES DETTES	405	405		
Autres dettes	405	405		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	4 972 256	3 397 650	880 675	693 932

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : -

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	11 880	59 950	- 48 070	- 80
Charges à payer - Divers	147 290	64 620	82 670	128
Total	**159 170**	**124 570**	**34 600**	**28**

ABAX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 157.200 euros

Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)
Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »

453 028 763 RCS CRÉTEIL

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 7.150 Euros, décide à l'unanimité d'affecter ce bénéfice au poste « Report à nouveau », de sorte que le total des pertes reportées sera ramené à la somme de – 996.194 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents clos les 31 décembre 2021, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023.

Fait à : le signataire décide de fixer le lieu de signature à l'adresse du siège de la société.

Le : date de la signature apposée électroniquement.

LA PRESIDENTE
Anne COTON

Signé par ANNE COTON
Le 12/08/2025

Signed with universign

ABAX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 157.200 euros

Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)
Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »

453 028 763 RCS CRÉTEIL

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE DANS L'ACTE DU 30 JUIN 2025 CONTENANT DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'est soldé par un bénéfice net comptable de 7.150 Euros, décide à l'unanimité d'affecter ce bénéfice au poste « Report à nouveau », de sorte que le total des pertes reportées sera ramené à la somme de – 996.194 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la collectivité des associés constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents clos les 31 décembre 2021, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023.

LA PRESIDENTE
Anne COTON
copie certifiée conforme

Signé par ANNE COTON
Le 12/08/2025

Signed with universign